



160973 - Quel est le degré d'authenticité des hadiths évoquant le mérite de faire des ablutions avant d'aller se coucher

question

« Fais tes ablutions avant de te coucher. »

J'ai reçu un message sur mon téléphone portable. Et je voudrais qu'on me rassure à propos de son authenticité. En voici le contenu : « Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quiconque fait ses ablutions avant de se coucher , sera accompagné dans son sommeil par un ange qui dira chaque fois qu'il bouge : « Seigneur, pardonne lui.»

Diffuse ce message pour complaire à Allah et afin d'alourdir le poids de tes actes de bienfaisance. »

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cela dit, la version du hadith citée par l'auteur de la question n'a pas été retrouvée dans aucun des recueils de hadith reconnus. Peut-être a-t-il cité le sens d'un hadith. Car deux hadiths abondent clairement dans le sens de la version incriminée. Le premier dit : « Quiconque passe la nuit propre , aura sa couverture partagée par un ange. Et il ne se réveillera pas avant que l'ange ait dit : « Seigneur, pardonne Ton serviteur untel car il a passé la nuit propre. »

Ce hadith est cité par l'imam Abdoullah ibn Moubarak dans le chapitre sur *az-Zoud* (ascétisme) par la voie de Hassan ibn Dhakwan d'après Soulaeyman *al-Ahwal* d'après Ataa qui le tenait d'Ibn Omar selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a prononcé le hadith en question.

C'est par la voie d'Ibn al-Mouarak qu'Ibn Hibban a reçu le hadith qu'il a cité dans son *Sahih* (1051) comme d'autres l'on fait. Cette voie de transmission est jugé faible car l'imam Ahmad , Ibn Maeine et d'autres estiment que Hassan ibn Dhakwaan est peu fiable.Voir *Mizaan al-I'tidal*,1/489.



Il est corroboré par le hadith suivant rapporté par At-Tabarani dans *al-Mou'djam al-kabiir* (13620) et par d'autres par la voie d'Ismail ibn Ayyash d'après al-Abbaas ibn Outbah d'après Ataa ibn Abi Rabah qui le tenait d'Ibn Omar (p.A.a) selon lequel le Messager d'Allah (Béédiction et salut soient sur lui) a dit : « Veillez à rester propres. Puisse Allah vous y aider. Chaque fois qu'un serviteur (d'Allah) passe la nuit propre, un ange partage sa couverture de sorte qu'à chaque moment qu'il se retourne, l'ange dit : « Seigneur, pardonne votre serviteur que voici car il est propre. »

Al-Ouqayli a dit: « Abbas ibn Outbah a rapporté d'après Ataa d'après Ismail ibn Ayyash... Les hadith de ce dernier ne sont pas authentiques. Ensuite, il a reproduit le hadith suscité avant de poursuivre : « le contenu du hadith a été rapporté par une voie autre que la présente mais un peu suspecte. » Extrait de *adh-Dhouafaa al-Kabiir* (3/361-362)

D'autres ulémas soutiennent que le hadith est bon parce qu'il est corroboré par d'autres versions. Voir *at-Targhiib wa at-Tarhiib* par al-Moundhiry (1/231) ; *Madjmaou Zaxaaid* par al-Haythami (1/226); *as-silsilah as-sahiihah* par al-Albani, n° 2539. Il est encore rapporté par at-Tabaraani dans *al-Awsat* (5087) d'après Ibn Abbas dans presque les mêmes termes. Toutes ces voies de transmission sont discutables. Peut-être les unes corroborent-elles les autres. C'est qui explique que Cheikh al-Albani le juge bon (vu d'autres versions sûres abondant dans le même sens). Voir *Sahihou Targhiib* (599) Le terme *chiaar* désigne tout ce qui sert à couvrir le corps humain. Qu'il soit un tissu ou autre chose. »

En principe, la Sunna authentique atteste la pratique consistant à faire ses ablutions avant d'aller dormir, comme on le voit dans la réponse à la question n° [12782](#).

Allah le sait mieux.